



Dossiers de l'OHI n° S3/4505 & S1/3022

LETTRE CIRCULAIRE 19/2022
18 mai 2022

PROJET GEOMAC OHI - NIPPON FOUNDATION –
Sélection de candidats pour les 13^{ème} et 14^{ème} cours

Référence A : LC de l'OHI 8/2022 du 14 février – *Appel à candidatures pour le projet OHI - Nippon Foundation GEOMAC (Geospatial Marine Analysis and Cartography), UKHO, Taunton, Royaume-Uni, 1^{er} août - 16 décembre 2022*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire en référence A invitait les Etats membres de l'OHI à désigner des candidats qui bénéficieraient de l'opportunité offerte par le projet OHI - Nippon Foundation GEOMAC (Geospatial Marine Analysis and Cartography), qui propose une formation en cartographie marine et en évaluation des données, et est financé par la Nippon Foundation (NF). Le programme est reconnu en catégorie « B » par le Comité international FIG-OHI-ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC).
2. Le Secrétariat de l'OHI a reçu 45 candidatures de 31 Etats membres de l'OHI.
3. Le comité de sélection, comprenant des représentants du Département hydrographique et océanographique du Japon (JHOD), du Service hydrographique du Royaume-Uni (UKHO) et du Secrétariat de l'OHI, s'est réuni en visioconférence le 26 avril 2022 et a examiné l'ensemble des candidatures reçues.
4. Les candidats des pays suivants :
 - Algérie (M. Ayoub DJEDDI),
 - Argentine (M. Gregorio Ezequiel DÍAZ TORRES),
 - Equateur (Mme Mildred BARZOLA),
 - Fidji (Mme Palu SOQOIWASA),
 - Ghana (M. Gabriel AWEYA),
 - Liban (M. Joud SAYAH),
 - Malaisie (M. Fedzrin Iswandi MOHD NOR),
 - Nouvelle-Zélande (M. Marcel LANZ),
 - Nigéria (M. Muhammed Kabiru UMARU),
 - Oman (M. Mohammed AL-AAMRI),
 - Pérou (M. Sergio LAURA),
 - Philippines (Mme Clarizza Mae BIONG),
 - Seychelles (Mme Steffi NIBOURETTE), et
 - Thaïlande (M. Autsadawoot PUTTASOW)

ont été sélectionnés pour participer aux cours, qui seront dispensés à l'UKHO à Taunton, Royaume-Uni du 1^{er} août au 16 décembre 2022. Des lettres de notification individuelles seront diffusées par le Secrétariat de l'OHI, accompagnées des instructions à suivre par les candidats sélectionnés.

5. Les sélections mentionnées au paragraphe 4 sont strictement nominatives. Les autorités nationales ne peuvent pas procéder au remplacement des candidats sélectionnés par d'autres candidats.

6. Le Secrétariat de l'OHI félicite les candidats qui ont été sélectionnés. Le Secrétariat de l'OHI recommande aux organisations dont les candidats n'ont pas été retenus cette fois-ci d'envisager de présenter à nouveau les candidats lors de la publication du prochain appel à candidatures via lettre circulaire de l'OHI.

7. Enfin, le Secrétariat de l'OHI souhaite remercier le JHOD, l'UKHO, et plus particulièrement la Nippon Foundation, pour les fructueux résultats obtenus jusqu'ici. A ce jour, le projet OHI-NF GEOMAC et son prédécesseur, le projet de renforcement des capacités du Japon et le projet CHART, ont formé 71 cartographes, dont la quasi-totalité travaille actuellement à la production cartographique, contribuant ainsi au rôle et aux objectifs de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luigi Sinapi', written in a cursive style.

Luigi SINAPI
Directeur